

Source 7info cote d'ivoire, le 1^{er} mai 2021

Filière coton : la France soutient la Côte d'Ivoire pour développer le secteur.

La France et la Côte d'Ivoire ont signé jeudi 29 avril à Abidjan un accord de coopération pour le développement d'un projet dans la filière coton d'un montant de 26,2 milliards de FCFA.

Octroyé par l'Agence Française de Développement (AFD), ce prêt vise à financer sur cinq années le projet de Résilience des systèmes cotonniers en Côte d'Ivoire (Resco).

L'accord a été signé entre le ministre français de l'Économie, des Finances et de la Relance Bruno Lemaire, en visite de 48 heures à Abidjan, le directeur de l'AFD Emmanuel Debroise, et les ministres ivoiriens de l'Économie et du Budget, Adama Coulibaly et Moussa Sanogo. Le projet Resco vise à soutenir «la professionnalisation et la durabilité de la filière cotonnière en Côte d'Ivoire, par une transition agroécologique, afin d'accroître la production en préservant les ressources naturelles».

Pour Bruno Le Maire, ce projet est symbolique et sera étendu à la filière cacao. « La Côte d'Ivoire est l'un des premiers pays producteurs du cacao au monde. Mais, la possibilité de valoriser le cacao et d'avoir une industrie agroalimentaire derrière qui le valorise, ça vous protège de la fluctuation des coûts (...) ça crée des emplois sur le territoire et ça donne de la valeur à l'économie ivoirienne » a-t-il expliqué.

Le projet sera exécuté en partenariat public-privé par INTERCOTON, première interprofession de Côte d'Ivoire, qui cofinance le projet, avec les producteurs, à hauteur de 30%.

Prévu dans le nord du pays, ce projet va cibler 120.000 exploitations agricoles familiales incluant les femmes et les jeunes. La production cotonnière 2020-2021 en Côte d'Ivoire s'est soldée par une récolte de 553.000 tonnes, contre 490.000 lors de la campagne précédente, hissant le pays au 2e rang des producteurs africains derrière le Bénin.